

# Désignation des bénéficiaires des garanties décès

## Informations obligatoires :

Contrat Prévoyance N° 1 41 420 000/CAB01\_1  
Nom de l'Entreprise : MANUTAN INTERNATIONAL



Generali Iard, société appartenant au groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances Société Anonyme au capital de 59 493 775 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris  
Siège Social : 7, boulevard Haussmann - 75009 Paris  
Generali Vie, société appartenant au groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris  
Siège Social : 11, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Assuré M.  Mme

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal |\_|\_|\_|\_|\_|

Ville \_\_\_\_\_

## Désignation des Bénéficiaires

**Ce document doit être retourné à la Compagnie uniquement en cas de dérogation à la désignation bénéficiaire figurant dans le présent encadré**

En cas de décès, le contrat prévoit le versement d'un capital aux bénéficiaires suivants :

au conjoint non séparé de droit, à défaut aux enfants nés ou à naître (vivants ou représentés) par parts égales, à défaut aux ascendants à charge par parts égales, à défaut aux héritiers de l'assuré.

Le partenaire lié par un PACS est assimilé au conjoint.

### DESIGNATION PARTICULIERE

Je ne souhaite pas appliquer la clause bénéficiaire ci-dessus et désigne comme bénéficiaire(s) des sommes payables en cas de décès hors majorations pour personnes à charge (enfants et/ou ascendants) : *listez les bénéficiaires ci-dessous*

Il est indispensable de préciser :

- les noms, prénoms, date de naissance et coordonnées des bénéficiaires dans l'ordre d'attribution du capital en précisant nécessairement "à défaut".
- si vous souhaitez une répartition par parts égales du capital entre les bénéficiaires, ou une répartition différente. → Attention : le total doit être égal à 100 %.

\_\_\_\_\_, à défaut mes héritiers.

Cette désignation annule et remplace celle prévue aux conditions générales du contrat ou toute autre désignation antérieure éventuelle.

Le capital résultant des majorations :

- pour enfants à charge est versé aux enfants à charge eux-même par parts égales, sauf si le bénéficiaire du capital (hors majorations) en assume la garde (la notion de « garde » est limitée aux enfants mineurs non émancipés ou aux majeurs incapables),
- pour ascendant à charge fiscale est versé aux ascendants eux mêmes par parts égales.
- La désignation de bénéficiaire peut être effectuée notamment par acte sous seing privé ou par acte authentique.

Tant que l'acceptation du bénéficiaire n'est pas intervenue, l'Assuré peut modifier à tout moment sa désignation bénéficiaire lorsque celle-ci n'est plus appropriée. La stipulation en vertu de laquelle le bénéfice de l'assurance est attribué à un bénéficiaire déterminé devient irrévocable par l'acceptation du bénéficiaire. L'acceptation peut être faite par avenant signé de la Compagnie, de l'Assuré et du bénéficiaire ou par acte authentique ou sous seing privé signé entre l'Assuré et le bénéficiaire et n'a alors d'effet sur la Compagnie que lorsqu'elle lui est notifiée par écrit.

## Si options prévues au contrat : Choix de l'option en cas de décès à remplir par l'assuré

Sauf si la notice d'information qui m'a été remise prévoit des dispositions contractuelles impératives imposant ou limitant le choix d'option,

- J'opte pour l'Option n° \_\_\_\_
- Je change d'option et choisis l'option n° \_\_\_\_

## Signature

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Generali - Direction des Entreprises - Assurances Collectives - 7, boulevard Haussmann - 75442 Paris Cedex 09. Ces informations sont destinées à la Direction des Entreprises - Assurances Collectives et sont nécessaires au traitement de votre dossier. Les informations sont susceptibles d'être transmises à des tiers pour les besoins de la gestion du contrat. Par la signature de ce document, vous acceptez expressément que les données vous concernant leur soient ainsi transmises.

J'atteste avoir reçu de mon employeur, la notice d'information correspondant au contrat d'entreprise référencé en marge.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_

Signature

# Désignation des bénéficiaires des garanties décès

## Informations obligatoires

Contrat Prévoyance N° 1 41 420 000/CAB01\_1 Nom de l'Entreprise : **MANUTAN INTERNATIONAL**

**Je souhaite recevoir un accusé réception de ma désignation particulière : je complète ce coupon**

### PARTIE ASSURÉ :

Adresse complète à laquelle ce coupon doit être envoyé :

Informations sur l'assuré :

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Date de Naissance | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

\_\_\_\_\_

| \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_\_\_\_\_

### PARTIE ASSUREUR :

Nous attestons la réception et la prise en compte de votre désignation particulière des bénéficiaires en date du :  
*Tampon d'acceptation de la Compagnie*

Pour la Compagnie



**Generali Iard**, société appartenant au groupe Generali,  
immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances  
Société Anonyme au capital de 59 493 775 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris  
Siège Social : 7, boulevard Haussmann - 75009 Paris  
**Generali Vie**, société appartenant au groupe Generali,  
immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances  
Société Anonyme au capital de 299 197 1040 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris  
Siège Social : 11, boulevard Haussmann - 75009 Paris